

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix, 25 francs par an.
 » » » 14 » six mois.
 » » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER
et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

ROUBAIX

6 mars 1862.

Dans la séance de mercredi, M. de Morny, président du Corps législatif a donné lecture de la lettre suivante :

« Palais des Tuileries, 4 mars.

« Mon cher président,

Je déplore sincèrement le malentendu qui semble régner entre le Corps législatif et moi. L'esprit de nos institutions et mes sentiments bien connus pour la Chambre auraient dû nous en préserver.

En effet, aujourd'hui, les faits sont presque impossibles; les lois sont discutées pour elle-mêmes et non en vue du maintien ou d'un renversement d'un ministère. (Très-bien! c'est vrai très bien!)

Lorsque le gouvernement a exprimé sans détour ses intentions, les résolutions du Corps législatif sont d'autant plus libres que dans les cas ordinaires, le désaccord ne doit troubler en rien la marche des affaires. (Nouvelle approbation.)

D'après ce système incontestable, le refus de la Chambre d'accepter le projet de dotation m'eût été pénible, sans doute, mais il n'aurait en rien influé sur mes sentiments et sur ma conduite.

Je comprends néanmoins, d'après vos explications, qu'un incident, léger d'abord, soit devenu, par les circonstances qui s'y sont rattachées, assez grave pour placer la majorité dans une fâcheuse alternative (mouvement), ce qui a fait qu'un grand nombre de députés, comme vous me l'avez dit, préféreraient une loi comprenant dans son ensemble les services militaires exceptionnels.

Adoptant cette idée, j'ai résolu de présenter un nouveau projet qui, soumettant à la Chambre l'appréciation d'un principe général, permette d'assurer, dans de justes limites, à toutes les actions d'éclat, depuis le maréchal jusqu'au soldat, des récompenses dignes de la grandeur du pays. (Vif mouvement d'adhésion.)

Le Corps législatif, qui m'a toujours donné un concours si loyal, qui m'a aidé à fonder l'Empire et les institutions qui doivent nous survivre, verra avec plaisir, j'aime à le penser, que je m'empresse d'adopter le moyen de rétablir la confiance mutuelle et d'effacer les traces d'un désaccord toujours regrettable entre des pouvoirs issus de la même origine et travaillant consciencieusement pour le même but.

Recevez, mon cher président, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLEON. »

On écrit de New-York que l'on espère arriver à une solution prochaine des affaires américaines. Toutes les lettres qui arrivent aujourd'hui confirment cet espoir et ajoutent que les conseils de la France et de l'Angleterre parviendront sans doute à provoquer un arrangement entre les parties belligérantes.

Aux Etats-Unis, les événements paraissent se précipiter. Les faits de guerre se succèdent rapidement et toujours à l'avantage des fédéraux. Le fort Donelson est tombé en leur possession, avec 15,000 prisonniers et un immense matériel de guerre. En supposant même qu'il y ait quelque exagération dans les chiffres, cette victoire est sans contredit d'une importance extrême.

A la date du 26 février, l'insurrection grecque restait toujours concentrée dans Nauplie.

On écrit de Francfort à l'agence Havas :

« Une suite de pourparlers vient d'avoir lieu entre les principaux membres des gouvernements des quatre royaumes secondaires, à l'effet de rédiger en commun un mémoire qui sera soumis à l'appréciation de chaque souverain régnant en Allemagne, y compris ceux de Prusse et d'Autriche; on dépendrait la situation provoquée par le Nationalverein et le parti ardent de la Chambre des députés à Berlin comme éminemment compromettante et dangereuse pour l'existence de tout pouvoir royal et ducal. Ajoutons, si l'on en doit croire ce qui se dit généralement, que des mesures seraient prochainement prises, dans chaque Etat confédéré, pour comprimer, s'il en est temps encore, le mouvement démocratique qui déborde de tous côtés. »

Une dépêche de Vienne nous annonce que le voyage de l'empereur d'Autriche en Venétie aura lieu vers le 20 mars prochain.

L'empereur séjournera à Vérone, où il inspectera en détail les travaux de défense ordonnés par lui.

C'est à Vérone que se réuniront, sous sa présidence, les chefs des corps d'armée de la Venétie et du Tyrol.

Quant aux armements maritimes, les ordres les plus précis ont été donnés de Vienne pour que, d'ici au commencement du printemps, six frégates à vapeur ou mixtes soient terminées et immédiatement armées.

La note suivante extraite d'une correspondance de Madrid, répond aux préoccupations de certains journaux sur la question mexicaine :

« Les trois puissances n'ont pris aucune résolution relativement aux affaires intérieures du Mexique; il n'existe entre elles aucune dissidence. S'il convient aux Mexicains d'abandonner la forme républicaine et d'élever au trône, soit la sœur de la Reine, soit le prince Maximilien, soit le comte de Flandres, ou tout autre prince, il n'y aura aucun empêchement de la part des gouvernements alliés. »

Les nouvelles du Mexique sont du 31 janvier. Les négociations continuent à la Vera-Cruz entre les commissaires alliés et les représentants de Juarez.

Les choses ont pris une tournure assez pacifique pour faire croire à une solution prochaine du différend.

Les transports français sont en rade de la Havane.

Moniteur du 6 mars.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Le conseil d'Etat vient d'être saisi, d'après les ordres de l'Empereur, de l'examen du projet de loi annoncé par Sa Majesté dans sa lettre au président du Corps législatif.

Aux termes de ce projet de loi, une rente annuelle dont le chiffre n'est point déterminé serait inscrite au grand-livre de la dette publique et affectée, à récompenser, par des pensions ou dotations, les actions d'éclat de généraux, officiers et soldats des armées de terre et de mer, et les services exceptionnels qu'ils auront rendus en temps de guerre.

Des décrets de l'Empereur constitueraient ces pensions ou dotations et en détermineraient les conditions de jouissance, et, s'il y a lieu, de reversibilité.

Ces décrets seraient individuels et insérés au Moniteur et au Bulletin des lois.

Voici le texte du projet de loi portant établissement d'une taxe supplémentaire sur le sucre :

Art. 1^{er}. — Les nouveaux suppléments seront acquittés sur les quantités de sucre (excédant 100 kilogrammes) et déjà libérées de l'impôt, que les fabricants, raffineurs et autres détenteurs auront en leur possession à l'époque où les dispositions de la présente loi seront exécutoires. Ces quantités seront reprises par voie d'inventaire chez les marchands, fabricants ou entreposeurs. Le domicile des particuliers ne pourra être visité que dans le cas où ils auraient prêté leurs habitations pour soustraire des sucres au paiement de la taxe supplémentaire.

Le droit sur le sucre colonial qui indigène raffiné ou assimilé au raffiné sera relevé dans la même proportion.

Art. 4. — Les nouveaux suppléments seront acquittés sur les quantités de sucre (excédant 100 kilogrammes) et déjà libérées de l'impôt, que les fabricants, raffineurs et autres détenteurs auront en leur possession à l'époque où les dispositions de la présente loi seront exécutoires. Ces quantités seront reprises par voie d'inventaire chez les marchands, fabricants ou entreposeurs. Le domicile des particuliers ne pourra être visité que dans le cas où ils auraient prêté leurs habitations pour soustraire des sucres au paiement de la taxe supplémentaire.

Prusse.

On écrit de Berlin, 4 mars : Hier soir, à eu lieu à la salle Kroll, une réunion d'environ 2,500 membres de l'association nationale allemande.

M. de Bennigsen a eu la présidence. Après un discours de M. Metz de Darmstadt une allocution prononcée au nom de l'association nationale a été accueillie favorablement à l'unanimité, ainsi que les propositions relatives au vote de remerciements à M. de Roggenbach de Carlsruhe et à la fête de l'anniversaire centenaire de la naissance de Fichte.

M. Heyner de Leipzig et Reun de Nuremberg ont constaté les sympathies de leurs pays, pour la Prusse.

Tous les orateurs se sont prononcés pour le maintien de l'unité dans la confédération, avec un pouvoir central et un parlement sous la direction de la Prusse.

L'association nationale compte actuellement 25,000 membres.

Amérique.

On écrit de Washington, 18 février : Il n'est plus possible de se faire illusion, la cause du Sud est irrévocablement perdue, la rébellion est partout enveloppée, accablée. Les soldats du Nord ont dû profiter de la leçon du Manassas, et, sur tous les points, le découragement et la défaite sont dans les rangs du Sud. Dans le nou-

veau comme dans l'ancien monde, c'est la démocratie qui l'emporte sur l'oligarchie. La république des Etats-Unis, gouvernée par un seul homme, sorti des rangs du peuple, un ancien laboureur, charpentier, et maître d'école, qui, sans avoir médité Machiavel, étudié Grotius et Puffendorf, sans être initié aux mystères de la diplomatie, qui n'a pour règle que son bon sens, et son patriotisme, a su se tirer avec honneur et habileté du plus dangereux conflit qu'elle pût avoir à démêler avec une nation jalouse de sa grandeur et de son développement, qui, prise au dépourvu par la trahison, est sur le point de vaincre la plus formidable rébellion qu'il y ait jamais menacé une puissance établie, d'éteindre une guerre civile soutenue par des armées comptant ses soldats par centaines de mille hommes et commandées par d'habiles généraux.

Le Sud est terrassé ou va être terrassé avant peu de temps, mais est-ce à dire que l'Union va s'établir par enchantement et que la plus parfaite harmonie règne à Washington; il faudrait bien peu connaître les hommes pour se faire une pareille idée. Il reste à décider une question, la plus grave, la plus importante de toutes pour l'avenir et la grandeur de la république des Etats-Unis, celle de l'esclavage, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la difficulté à résoudre proviendra moins des Etats qui rentreront dans l'Union que des partis qui exercent l'influence dans le Nord.

Le président Lincoln est bien loin d'être un esclavagiste, mais il pousse jusqu'au fanatisme le respect aveugle, absolu de la Constitution, il résiste avec une énergie imperturbable à toute mesure qui a pour objet l'abolition de l'esclavage toléré par le pacte social, et il est soutenu dans cette résistance obstinée par le parti tory qui a peur de tout mouvement, par tous les amateurs et les trafiquants interlopes des ports de l'Atlantique, les adorateurs du veau d'or. On assure que plutôt de faire la moindre concession, Abraham Lincoln résignerait son mandat présidentiel.

L'armée qui, depuis cinq mois, a fait tant de sacrifices pour la république, qui consacra tous ses efforts, son énergie, son sang à étouffer la révolte, au triomphe de la république, est unanime pour l'abolition de l'esclavage; elle ne prétend pas se battre pour devenir une troupe d'estafiers et de gendarmes esclavagistes; elle est toute disposée à délivrer les noirs partout où elle plante le drapeau fédéral. La lutte se déclare aussi vive, aussi ardente sur la question de l'union et de la séparation.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 7 MARS 1862.

N° 10.

ALICE.

CHAPITRE IX.

Quelles sont ces deux jeunes personnes si fraîches, si gracieuses, au sourire ingénu, au regard doux et limpide, à l'air enjoué? La ressemblance de leurs visages et de leur toilette nous annonce deux sœurs, et tout dans leurs manières trahit une extrême jeunesse. En effet, Louise et Adèle de Milna ont l'une quinze ans, l'autre dix-sept à peine. Elevées avec soin par une mère tendre, mais sévère, elles ont toutes les qualités de leur âge unies à la modestie qui les rehausse en s'efforçant de les cacher. Mais on les aime surtout pour leur excellent cœur, et pour leur santé naïve.

Debout près du piano dans le salon de la baronne, elles causent avec Laure d'Avigny et quelques autres amies, tout en feuilletant les cahiers de musique. Partagées en divers groupes, les dames jouent aux cartes, regardent des albums, ou se contentent d'entretenir tout aussi animées,

mais moins innocentes que le babil des jeunes filles. Parmi elles on remarque Rose Ménard, la vieille demoiselle à la langue acérée, parente éloignée de M^{me} de Milna. A peine assise, elle s'empare du dé de la conversation, que lui dispute parfois M^{me} d'Avigny, mais qui finit pourtant par lui rester sans partage, tant ses médisances amusent la société.

Pour les gens oisifs, que l'ennui dévore, pour certaines femmes du monde jalouses du mérite ou de la beauté des autres, entendre persifler les ridicules ou même déchirer les réputations, est une véritable bonne fortune. On s'abandonne à ce plaisir sans songer que le lendemain, le soir même peut-être, si par malheur on se retire la première, on sera l'objet de critiques tout aussi peu charitables. Ou plutôt, comme personne n'ignore cela, il semble qu'on veuille se venger d'avance, en riant ou en s'indignant soi-même, de celles qui à leur tour riront de vos travers ou s'indigneront de votre conduite.

Et Rose Ménard avait un talent tout particulier pour médire adroitement. Presque toujours elle commençait par l'éloge; puis arrivait bientôt le « mais » inévitable, suivi d'allusions pleines de finesse, de demi-mots, de réticences qui donnaient à entendre beaucoup plus qu'il n'y avait lieu. Aussi quel plaisir de l'écouter! Quelle jouissance de s'ingénier à saisir le sens cache de ses paroles, à deviner sous les mots qu'elle prononçait les mots sous-entendus! La plupart des dames de la société se faisaient donc ses complices, ce qui ne les empêchait pas de se plaindre entre elles de sa méchanceté. Etrange anomalie! nous encourageons les médisants par nos rires et par les louanges que nous prodiguons à leur esprit, et, en leur

absence, nous n'avons pas de termes assez forts pour exprimer l'aversion et le mépris qu'ils nous inspirent.

Ce soir-là, Rose était en veine et passait en revue tout ce qu'elle connaissait à Paris de femmes jeunes et jolies, ou riches, brillantes et fêtées. Elle avait pour chacune un trait piquant, une raillerie mordante : celle dont on vantait la fraîcheur était fardee; une autre, dont la pâleur éblouissante avait, au dire de beaucoup d'hommes, un cachet de suprême distinction, ne devait cette pâleur qu'à son état maladif et ne se montrait qu'à la lumière, parce que, le jour, elle était jaune comme un coing; une troisième, qui était les plus beaux diamants et les plus riches dentelles de Paris, devait des sommes fabuleuses à ses fournisseurs. Aux yeux de Rose, la grâce était prétention; l'esprit et l'enjouement, coquetterie; la réserve, hauteur; la modestie, nullité. Et bien heureuses encore celles dont elle n'attaquait point la réputation!

M^{me} de Milna, femme d'un caractère élevé et d'une extrême rigidité de principes — un peu trop fière toutefois d'une vertu qui ne lui avait guère coûté, n'ayant jamais été mise à l'épreuve — condamnait le vice avec une rigueur impitoyable, mais détestait cette vulgaire médisance qui tue à coups d'épingles. La présence de sa cousine la mettait au supplice; elle l'invitait donc le moins possible, et quand elle ne pouvait s'en dispenser, elle ne trahissait pas en expédients pour détourner la conversation des sujets favoris de M^{me} Rose.

Depuis quelques instants, celle-ci parlait avec aigreur d'une femme d'un grand mérite, qu'elle taxait d'orgueil et de dédain par dépit de n'en avoir jamais reçu d'in-

vitatio), lorsque la baronne dit tout à coup à ses filles :

« Eh bien, mes enfants, quand nous chanterez-vous quelque chose? C'est à vous de donner l'exemple, pour que nous ayons le plaisir d'entendre ces demoiselles. »

— Mère, ne tendons pour nous accompagner M^{me}...

— Ah! c'est elle est en retard, me semble-t-il.

— Elle n'arrivera que dans une demi-heure; elle nous a prévenues ce matin que ses leçons la retiendraient longtemps.

— C'est d'autant plus fâcheux que M^{me} d'Orange ne viendra qu'avec elle.

Au premier mot touchant Alice, les yeux de Rose Ménard avaient brillé d'une joie méchante. Elle n'attendait qu'une occasion de divulguer ce que Gabet lui avait appris de l'histoire de Norbert, et M^{me} d'Avigny, qui s'en doutait bien, tressaillit d'aise en surprenant ce regard.

« De qui parlez-vous donc? demanda Rose d'un ton d'indifférence parfaite! De votre maîtresse de musique? »

— Précisément, répondit Louise.

— C'est une très-aimable personne.

— Charmante! pleine de talent, d'esprit et de bonté, s'écria vivement Adèle.

Et si vous saviez comme elle aime sa mère!

— La pauvre femme en a si grand besoin! reprit la vieille demoiselle avec un soupir de compassion. Elle a eu tant de malheurs!

— En vérité? Conte-nous donc son histoire! dit curieusement une des dames.

— Comment! Vous ne la connaissez pas?

— Mais non, pas le moins du monde.

— Ni aucune de ces dames?

Elles répondirent toutes négativement.

« En ce cas, je ne sais trop si j'oserai... Je crains de nuire à cette pauvre demoiselle Alice... je m'en voudrais de lui causer quelque peine, car j'ai pour elle une grande estime. »

Et, fidèle à son système, Rose entama un brillant éloge d'Alice, adroitement entremêlé de phrases à double entente qui cachaient le blâme sous la louange.

« C'est dommage, ajouta-t-elle, qu'elle soit dans une si fautive position. »

— Comment cela? expliquez-vous donc vite!

— D'abord elle ne porte pas son véritable nom.

— En êtes-vous sûre?

— Parfaitement sûre; je le tiens de quelqu'un qui a connu son père.

— Et son père s'appelait...?

— Julien Norbert.

— Julien Norbert? répéta M^{me} d'Avigny, jouant la surprise et l'effroi.

— Oui; l'auriez-vous connu? il était de Lyon.

Rose prononça ces mots avec malice; elle savait fort bien que Norbert avait été caissier chez M. d'Avigny; mais elle feignait de l'ignorer, d'abord pour avoir l'air de commettre innocemment une imprudence, et non une méchanceté, en trahissant la famille du pauvre commis à la femme de son ancien patron, et ensuite pour amener cette dernière à parler de l'industrie de son mari, sujet que l'orgueilleuse femme évitait avec soin.

Mais cette fois le désir de la vengeance l'emporta sur les prétentions aristocratiques, et M^{me} d'Avigny s'écria vivement :

« Si je l'ai connu, lui, cet infâme caissier qui nous a volé trente mille francs! »

Grande rumeur parmi les dames; cha-